

CENT-VINGT-HUITIEME SEANCE DU
COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ETATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Bâle, le mardi 12 décembre 1978 à 10 heures
avec prolongation l'après-midi

Ordre du jour

- I. Approbation des procès-verbaux de la 126^e¹⁾ et de la 127^e séance.
- II. Evolution des marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois de novembre et des premiers jours de décembre 1978:
 - Rapport succinct sur la concertation,
 - Adoption du rapport du Comité aux Ministres des Finances des pays de la CEE.
- III. Poursuite de l'examen de l'établissement d'un nouveau système monétaire européen à la lumière des conclusions du Conseil européen des 4 et 5 décembre 1978 et du rapport qui est en cours de préparation au sein du "Groupe Heyvaert"²⁾.
- IV. Examen du Rapport No 13 établi par le groupe d'experts présidé par M. Bastiaanse sur les politiques monétaires en cours d'application dans les pays membres de la CEE³⁾.
- V. Renouvellement des accords de swap conclus entre la Banque de Réserve Fédérale de New York et les banques centrales de la CEE⁴⁾.
- VI. Analyse de la 114^e série de documents de travail (données statistiques et sommaire des événements et des mesures adoptées dans la Communauté).
- VII. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VIII. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) En raison de la diffusion tardive du projet du procès-verbal de la 126^e séance (30 octobre 1978), l'approbation de ce document n'a pas eu lieu lors de la dernière séance et a été reportée à la séance du 12 décembre.
 - 2) Le "Groupe Heyvaert" est engagé dans l'examen d'une série de points techniques que soulève la mise en place du nouveau système monétaire européen; son rapport devrait être transmis avant la séance du Comité.
 - 3) Lors de la dernière séance, le 14 novembre 1978, le Comité est convenu de reporter l'examen de ce rapport à la séance du 12 décembre et de faire précéder cet examen par deux exposés respectivement de M. Bastiaanse et de M. Lamfalussy.
 - 4) Cette question n'a pas pu être traitée lors de la dernière séance et a été remise à la réunion du 12 décembre 1978.